



Institution Patrimoniale du Haut-Béarn
Syndicat Mixte du Haut-Béarn

Oloron, le 2 octobre 2006

Monsieur Alain ROUSSET
Président
Conseil Régional d'Aquitaine
Hôtel de Région
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex

Réf. : DH/PCC

Objet : situation et avenir de l'IPHB

Monsieur le Président,

Le Comité Syndical de notre Institution s'est réuni jeudi dernier afin d'analyser la situation de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn et bien sûr, les perspectives d'avenir.

La forte présence des élus à cette séance et l'unanimité de toutes les décisions prises, attestent sans nul doute, de l'attachement de nos collectivités à l'outil commun d'action intervalléenne, dont nous nous sommes dotés en 1994. Vous voudrez bien trouver ci-joint, les extraits du registre des délibérations.

Dans l'immédiat, la situation financière et notamment de trésorerie de l'IPHB est particulièrement préoccupante. Elle tient en l'absence totale de versement des participations 2006 de l'État et du Conseil Régional d'Aquitaine.

Cette situation devrait rapidement s'améliorer dans la mesure où l'État nous a précisé poursuivre ses engagements jusqu'au 31 décembre 2006. Le Conseil Régional d'Aquitaine a, nous l'avons bien noté, voté grâce à vous, la participation 2006 du fonctionnement et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Toutefois, nous sommes toujours sans nouvelle de deux dossiers importants, à savoir le « *Programme de développement durable des vallées et de sauvegarde de la population d'ours 2006* », et celui du « *Diagnostic prospectif de l'activité pastorale des vallées béarnaises 2006* ».

Nous sommes en attente d'une décision sur ces dossiers que nous vous avons adressés le 17 mars 2006.

.../...

Ils concernent des actions de la plus haute importance pour l'activité pastorale de nos trois vallées. Certaines d'entre elles sont en cours pour être achevées avant la fin de l'année, d'autres, les plus nombreuses et indispensables pour la saison d'estive, ont été menées depuis le printemps (hélicoptages, muletage, mise en sécurité des troupeaux, radiotéléphones, ...) et sont achevées aujourd'hui.

Vous comprenez donc que nous sommes impatients de connaître les décisions du Conseil Régional d'Aquitaine. Nous avons le devoir de prévoir toutes les éventualités afin de faire face, si nécessaire, aux plus défavorables.

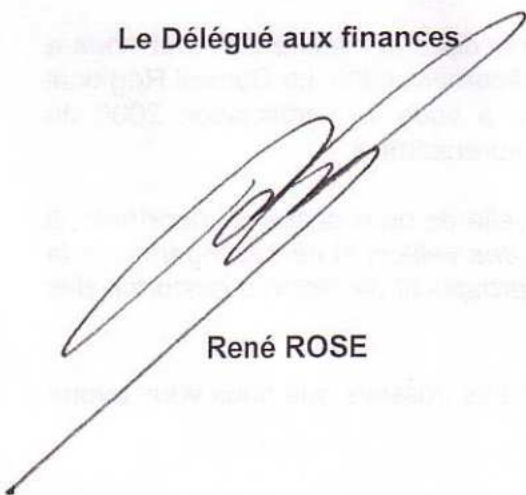
En ce qui concerne la question plus large de l'avenir de l'IPHB, le Comité Syndical a souhaité marquer son soutien à notre outil devenu désormais indispensable à nos petites communes des trois vallées. C'est pourquoi, après avoir demandé dès cet été à l'équipe technique de préparer le bilan général des actions menées depuis 1994 et validé en séance, le Comité Syndical souhaite désormais que l'équipe technique le présente en réunion publique dans chaque commune des vallées d'Ossau, d'Aspe et de Barétous. Nous sommes à votre disposition pour en faire une présentation au Conseil Régional d'Aquitaine, ce qui pourrait constituer un moment privilégié d'échange.

D'autre part et dans le prolongement, le Comité Syndical a demandé à l'équipe technique de préparer dans les meilleurs délais, un projet de 3^{ème} Contrat de Charte, basé notamment sur les attentes des acteurs locaux recueillies à l'occasion du « *Diagnostic prospectif de l'activité pastorale des vallées béarnaises* » et des animations réalisées ces dernières années dans les domaines de l'eau et de la forêt.

Nous tenions, Monsieur le Président, à vous faire part de nos préoccupations immédiates et urgentes. Nous vous serions gré de bien vouloir nous éclairer sur le positionnement du Conseil Régional d'Aquitaine.

Nous vous assurons, Monsieur le Président, de nos meilleurs sentiments respectueux.

Le Délégué aux finances



René ROSE

Le 1^{er} Vice-Président



François BAYE